

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA Le programme d'accélération accélère !

Dossier de presse – Comité de pilotage du 7 septembre 2016



Depuis la dernière réunion du comité de pilotage (le 23 octobre 2015), le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA avance à un rythme soutenu. Le calendrier initial est plus que respecté, certaines opérations étant même en avance. **On peut dire que le programme d'accélération accélère !** Et cela, pour répondre à 2 impératifs :

- Aménager au plus vite à 2x2 voies en Saône-et-Loire l'ensemble de cet axe routier particulièrement fréquenté et très accidentogène ;
- En raison de l'importance des travaux, limiter autant que faire se peut la gêne à la circulation pour les usagers qui ne peut cependant être évitée.

A l'issue de **ce nouveau comité de pilotage du mercredi 7 sept. 2016**, Christiane BARRET, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, Gilbert PAYET, préfet de Saône-et-Loire, Marie-Guite DUFAY, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, André ACCARY, président du Conseil départemental et David MARTI, président de la Communauté urbaine Creusot Montceau, Jean-Patrick COURTOIS, président de la Communauté d'agglomération Mâconnais – Val de Saône,



reviennent lors de ce point presse sur l'avancée des 3 opérations actuellement en phase de travaux (RD25 – Paray-le-Monial, Blanzay-Montchanin et carrefour RN70 / RN80) et présentent les opérations dont les travaux débiteront en fin d'année 2016 (Génélard et Paray-le-Monial / Charolles).

Un point d'information sera également fait sur les deux opérations prévues en travaux pour 2017 – 2018 :

Prissé-Charnay et la Chapelle-du-Mont-de-France.

Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA :

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme important de rénovation et de sécurisation de cette route particulièrement dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025 et au-delà, et ce, suivant 3 grandes phases :

- La 1^{ère} phase (2014-2019) : dite des « aménagements prioritaires » pour un montant total de 184 M€ auquel s'ajoute un financement autoroutier pour le raccordement à Mâcon. Les opérations présentées dans ce dossier de presse relèvent de cette 1^{ère} phase.
- La 2^{ème} phase (2020-2025) : « la RCEA optimisée » pour un montant total de 231 M€.
- La 3^{ème} phase (au-delà de 2025) : l'achèvement de la mise à 2x2 voies pour un montant total de 218 M€.

La RCEA en Saône-et-Loire :

- **84 km de 2x2 voies** à aménager sur les **175 km** composant l'itinéraire.
- **50 M€** investis chaque année dans le programme.
- **Des travaux d'entretiens annuels** des chaussées existantes sont menés en complément du programme de mise à 2x2 voies. Pour la seconde année consécutive, la DIR-CE (gestionnaire) a bénéficié de crédits exceptionnels liés au plan de relance économique du BTP voulu par

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA **Le programme d'accélération accélère !**

Dossier de presse – Comité de pilotage du 7 septembre 2016
l'Etat. 5,2M€ ont donc été investis ce qui a permis notamment de rénover à l'été 2016, 25 km de voies existantes de la RCEA en Saône-et-Loire.

Point d'avancement sur les 3 opérations actuellement en phase travaux

1. Section Paray-le-Monial / RD 25 (dénivellation RD25 + réalisation d'un créneau de 4 km)

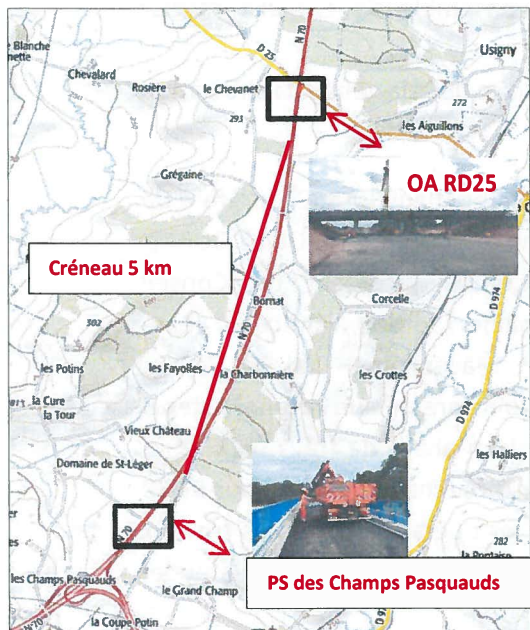
Les travaux ont débuté en septembre 2015 et devraient s'achever à l'automne 2017 avec 2 mois d'avance sur le calendrier initial.

Montant de l'opération : 20M€

Etat d'avancement à septembre 2016 : 80%

Travaux réalisés :

- Mise à 2x2 voies de la RCEA sur un créneau d'environ 4 km pour un montant de 16M€ avec un achèvement prévu en juillet 2017.
- La réalisation de 5 ouvrages d'art (OA), 3 passages supérieurs (dont 1 échangeur complet) et 2 passages inférieurs parmi lesquels :
 - Un ouvrage permettant à la RD25 de passer au-dessus de la RCEA (RN70) pour un coût de 3M€.
 - Le rétablissement du chemin communal dit « des Champs Pasquauds » par la réalisation d'un passage supérieur (PS) pour un coût d'1M€.



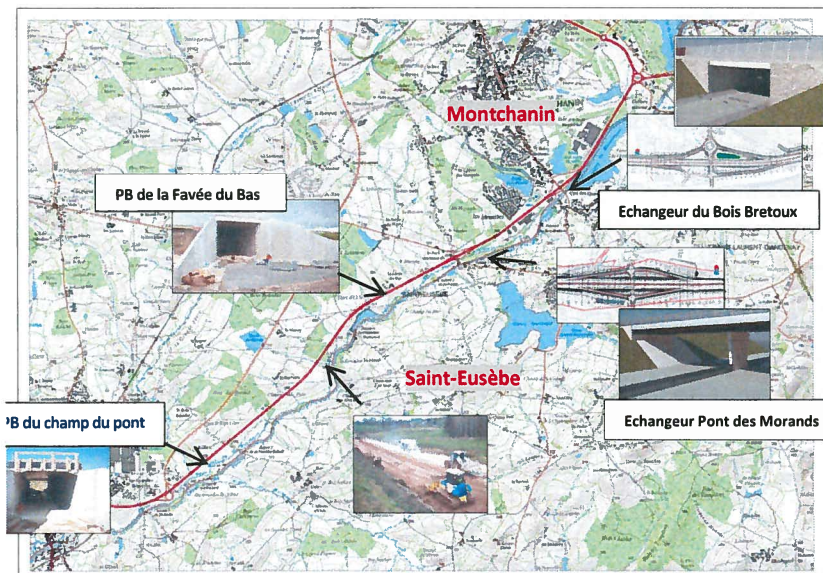
2. Blanzay – Montchanin

Les travaux pour la section Saint-Eusèbe / Pont des Morands ont débuté en septembre 2015 pour une durée de 2 ans. D'ores et déjà, 2 mois ont été gagnés sur le planning initial.

Les travaux pour la section Pont des Morands / carrefour Jeanne Rose / Montchanin ont débuté en juillet 2016 et devraient s'achever en avril 2018 (2 mois d'avance).

Montant total de l'opération : 43 M€

Etat d'avancement à sept. 2016 : 70%



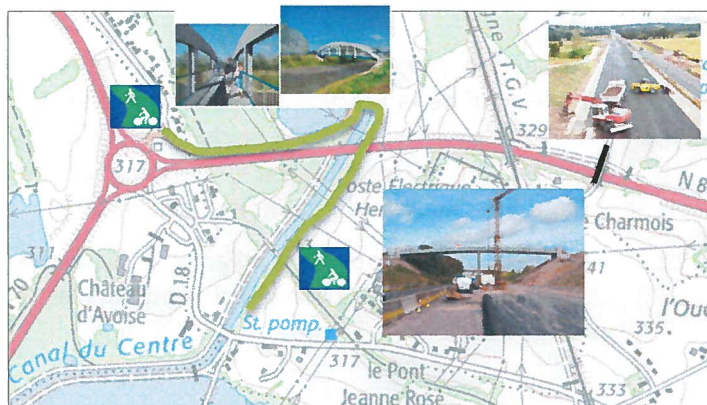
Travaux réalisés :

- 7,7 km de mise à 2x2 voies
- 2 échangeurs redessinés : Pont des Morands (élargi) et Bois Bretoux (reconstruit). Ils garderont leur fonctionnalité pendant toute la durée des travaux.

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA Le programme d'accélération accélère !

Dossier de presse – Comité de pilotage du 7 septembre 2016

3. Carrefour RN70 / RN80 – Jeanne Rose / Ecuisses



Les travaux ont débuté en septembre 2015 avec une mise en service prévue à l'automne 2017.

Etat d'avancement à sept. 2016 : 70%

Travaux réalisés : aménagement du carrefour Jeanne Rose, création d'un passage supérieur sur la RN80.

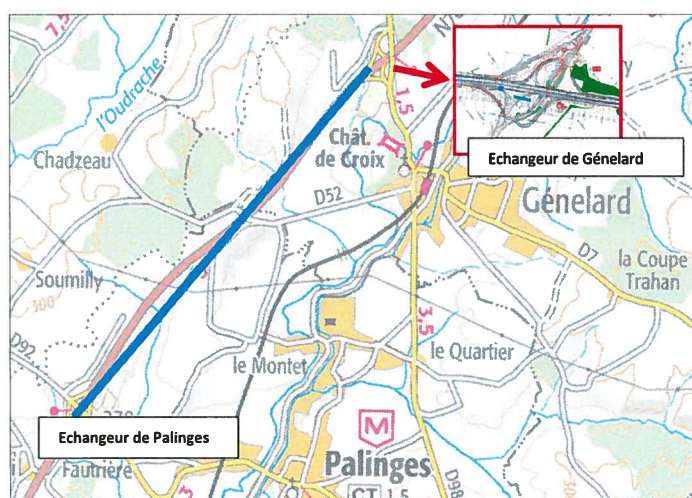
Modes doux : le projet RCEA a également l'ambition de redonner de la place aux mobilités actives et de

sécuriser leur pratique. Grâce à l'aménagement d'une passerelle, la voie verte longeant le canal du centre sera connectée à la RD974 fin 2017. Cela facilitera l'accès à Montchanin depuis Saint-Laurent-d'Andenay.

Sensibilité environnementale : la proximité du bras de la rivière « Bourbince » et étangs.

Point sur les 2 opérations prévues en travaux fin 2016

4. Aménagement du créneau de Gélard



La section projetée est un aménagement sur place de la RN70 à 2x2 voies entre les PR 14+500 (échangeur de Palignes) et PR 20+500 (échangeur de Gélard).

Ce tronçon de 6km d'un coût évalué à 16M€ sera doublé côté est.

La configuration du tracé intègre :

- 2 échangeurs : Palignes et Gélard ;
- 5 passages inférieurs (passage faune, chemin rural ou hydraulique).

Un nouvel ouvrage pour l'échangeur de Palignes est à construire, l'ouvrage actuel ne permettant pas le passage d'une 2x2 voies (il

sera détruit).

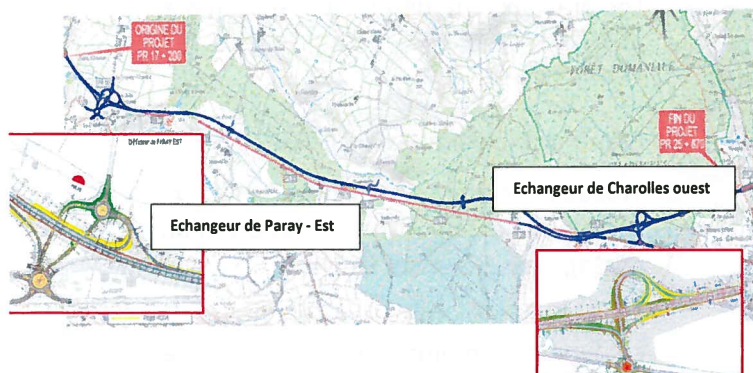
La programmation de cette opération est la suivante :

- Diagnostic archéologique : printemps 2016
- Marché travaux attribués en août 2016
- Approbation du dossier projet : octobre 2016
- Procédure loi sur l'eau : enquête publique à compter du 19/09/16
- Début des travaux échangeur Gélard + section courante : décembre 2016
- Durée des travaux : 18 mois à 2 ans

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Le programme d'accélération accélère !

Dossier de presse – Comité de pilotage du 7 septembre 2016

5. Section Paray-le-Monial / Charolles



La section projetée est un aménagement en tracé neuf de la RN79 à 2x2 voies, entre les PR 17+200 (extrémité ouest – viaduc de Volesvres) et PR 25 (extrémité est – échangeur de Charolles Ouest) pour un montant de 58 M€.

Création de 5 ouvrages d'art : 4 passages supérieurs dont 2 échangeurs complets et 1 passage inférieur.

Création de 5 ouvrages d'art : 4 passages supérieurs dont 2 échangeurs complets et 1 passage inférieur.

Des compléments d'acquisitions foncières sont en cours de même que les travaux préparatoires sur les réseaux et les libérations d'emprises qui seront terminés d'ici fin 2016.

Les marchés de travaux devraient être attribués d'ici fin 2016.

Ainsi, les travaux pourront débuter dès début 2017 sous réserve d'obtention de l'ensemble des autorisations. Durée prévisible : 36 mois.

La programmation de cette opération est la suivante :

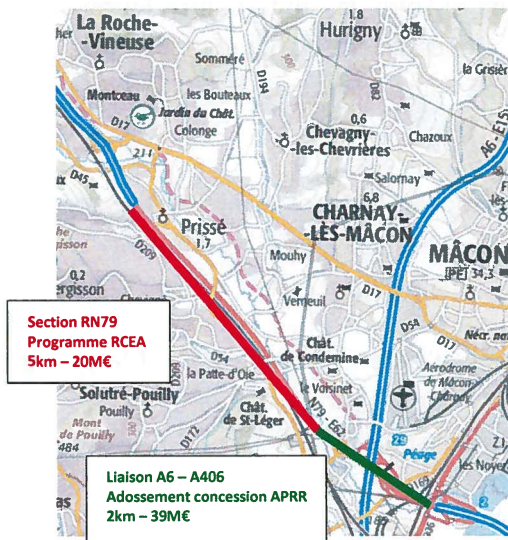
- Déconstruction d'un bâtiment agricole à Changy : nov-déc 2014
- Dégagement des emprises : terminé fin 2016
- Diagnostic archéologique : 1^{er} semestre 2016
- Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau : dépôt fin août 2016 pour une enquête publique qui débutera le 21 sept. 2016
- Début des travaux début 2017 pour une durée prévisible de 3 ans.

**Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Le programme d'accélération accélère !**

Dossier de presse – Comité de pilotage du 7 septembre 2016

Point sur les 2 opérations prévues en travaux pour 2017 - 2018

6. Opération « Prissé – Charnay-Lès-Mâcon »



La mise à 2x2 voies de la section « Prissé – Charnay-Lès-Mâcon » de la RN79 sur une longueur de 7,2 km sera réalisée pour partie (2 km) par adossement à la concession autoroutière APRR. Les 5 km restants seront réalisés dans le cadre du programme RCEA (20M€).

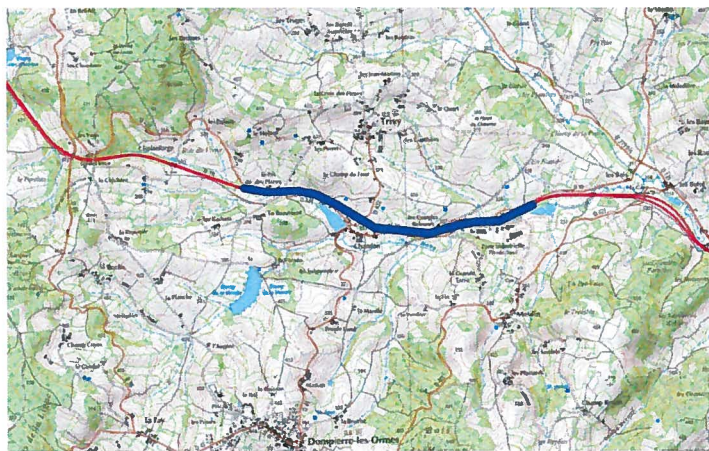
La section est un secteur sensible du point de vue environnemental, tant pour les milieux naturels (vallée de la Grosne) que pour la proximité du milieu habité.

La programmation de cette opération est la suivante :

- Lancement des premières études projet : fin 2015
- Remise du dossier projet : fin 2016

- Début des travaux à l'automne 2017
- Durée des travaux : 2 ans

7. Opération « La Chapelle-du-Mont-de-France »



L'opération « La Chapelle-du-Mont-de-France » va permettre la mise à 2x2 voies de la section comprise entre Verosvres et La Chapelle, sur environ 4 km.

L'aménagement sur place de la RN79, majoritairement sur la commune de Trivy, s'étendra du PR 45+800 au PR49, incluant le réaménagement de l'échangeur de Dompierre-les-Ormes en un échangeur complet.

un échangeur complet.

Le coût de cette opération est estimée à 12M€.

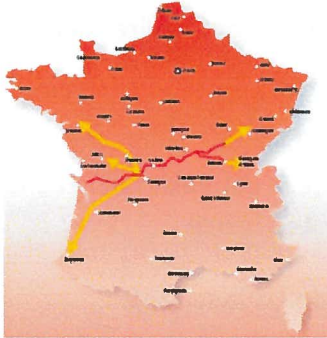
Cette opération sera menée dans le cadre de la 1^{ère} phase du programme RCEA, en mettant à profit les provisions pour des aménagements complémentaires. L'objectif visé est une mise en service à mi-2020.

La programmation de cette opération est la suivante :

- Lancement des premières études projet : automne 2016
- Remise du dossier projet à l'automne 2017
- Début des travaux : été 2018
- Durée des travaux : 2 ans

La RCEA - Route Centre Europe Atlantique

Située en partie dans les départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire, la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) fait partie d'un ensemble routier plus large, s'étendant entre, d'un côté la façade Atlantique et la péninsule ibérique via Limoges et Bordeaux et, de l'autre, la Suisse et l'Italie via le réseau routier existant.



La RCEA fait partie de l'itinéraire européen E62. Les trafics de transit, dont de nombreux poids-lourds, qu'elle supporte confirment la vocation économique de cet axe à l'échelle européenne.

Sa position stratégique permettant d'éviter les reliefs du Massif Central, en fait un axe privilégié est / ouest pour les trajets de longue distance, notamment les transports de marchandises.